

QUATRIÈME PILIER

UNE POLITIQUE D'HUMANITÉ
POUR CONSTRUIRE
UN MONDE DE PAIX

23

**Politique civique de paix sociale,
de mieux vivre ensemble et de sécurité**

Favoriser la paix sociale, la compréhension mutuelle et le vivre ensemble... quel beau programme! Mais comment faire? Comment restaurer la primauté de la communauté citoyenne sur les communautarismes restrictifs ainsi que celle des principes républicains universels sur les particularismes ?

Il est pour nous évident qu'en complément d'une action corrective aux problèmes actuellement posés s'impose une action préventive capable, sur le long terme – voire le très long terme – de remédier à la banalisation de la violence. Pour ce faire, en complément de politiques socio-économiques plus égalitaires décrites par ailleurs, nous optons pour des actions socio-éducatives réaffirmant nos valeurs communes et les appliquant sur le terrain ainsi que des pratiques de réinsertion de ceux qui s'en sont écartés.

Ainsi que le proclame le titre du livre de Thomas d'Ansembourg et David Van Reybrouck, la paix, ça s'apprend. Et son sous-titre « *Guérir de la violence et du terrorisme* » constitue un précieux fil conducteur. Les auteurs font remarquer que c'est toujours en s'attaquant à leurs conséquences mais jamais à leurs causes qu'on cherche à régler les conflits, y compris ceux qui empoisonnent les rapports entre les membres de notre société et qui ont, hélas, tendance à se radicaliser.

La pratique courante du tout-répressif s'attaque aux symptômes sans chercher à en comprendre les causes ni *a fortiori* à y remédier, entreprend de réagir à l'action hostile, gère le conflit dans une optique politique de répression, alors que nous souhaitons au contraire prévenir cette action hostile et éviter ce conflit dans une optique politique de pacification. Et bien sûr, une telle politique amorcée aujourd'hui devra se poursuivre sur plusieurs décennies pour être réellement efficace.

Si la paix et le vivre ensemble s'apprennent, cela s'expérimente surtout depuis la petite enfance, depuis les premières interactions de l'enfant avec son environnement, et tout au long de la vie. Ce qui a été vécu dans les premières années influence la capacité d'être en relation avec les autres, ainsi que la confiance en soi et la confiance dans les autres.

Et par la suite, pour préparer à cette paix, tant intérieure que dans les rapports sociaux, diverses disciplines peuvent être enseignées, différentes approches peuvent être utilisées, et ce à différents stades de la scolarisation. Là aussi, il est impératif de prévenir et non de guérir, d'apprendre à connaître l'autre, à le respecter et à cohabiter avec lui pour éviter les tensions. Aujourd'hui, nombre de choix politiques exacerbent ces tensions puis tentent de les gérer, aboutissant au constat inéluctable des rapports de l'administration pénitentiaire : une politique qui se concentre sur le répressif et délaisse la dimension sociale et économique conduit à davantage d'insécurité, de délits, d'incarcérations et donc de dépenses publiques.

C'est pour cela que, à l'inverse, nous voulons lutter contre les inégalités et la pauvreté, et aussi rendre de la dignité à chaque citoyen-ne. C'est ainsi que nous irons vers une société apaisée, enrichie, où chacun vivra en sécurité.

« Une civilisation du bonheur est possible.

Les solutions existent, mais l'opinion les ignore car les structures actuelles et les détenteurs du pouvoir économique et politique s'y opposent »

René Dumont, candidat à l'élection présidentielle de 1974

« [On observe] une montée de la violence dans notre société, un durcissement des rapports sociaux entre les individus. »

Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur, 19 janvier 2017

► ENSEIGNER COMMENT CONNAÎTRE L'AUTRE ET LE RESPECTER

Comment enseigner les valeurs de civilité et de respect, et permettre l'apprentissage de la discussion et du débat serein et respectueux de l'autre ?

La plupart des conflits sont liées à des malentendus, combinaisons de mal-exprimé et de mal-écouté. À l'origine de cette situation se trouvent les problématiques liées à la prime enfance, mais aussi l'absence, dans le cursus éducatif, d'apprentissages de base primordiaux qui, surtout s'ils sont précoces, peuvent nous permettre d'éviter de rentrer dans un mécanisme de violence : quelles sont nos peurs ? Comment gérer nos émotions ? En quoi l'autre est-il différent de nous ? Comment exprimer nos ressentis sans agresser autrui ?

En effet, on ne peut pas changer le monde dans lequel nous vivons, mais uniquement changer notre façon d'être dans ce monde, grâce à des outils de connaissance de soi. Les faire connaître, les faire appliquer au niveau national devient une priorité quand tant de gens souffrent, ne pas le faire devient non-assistance à personnes en danger : un problème global de santé publique, car nombre de médecins observent le rapport entre la maladie et l'existence d'émotions rentrées et d'idéaux de vie muselés.

Parmi les raisons qui poussent certains jeunes à s'engager dans de mauvaises voies figure l'insatisfaction du besoin de se sentir exister, de laisser une marque, d'être reconnu, d'appartenir à un groupe humain. Cette insatisfaction les pousse à la révolte et, dans les cas extrêmes, au terrorisme. La violence naît lorsque soi-même ou son besoin n'est pas reconnu par l'autre. Dans un tel cas, la plupart des personnes retiennent leur colère ou font preuve de méchanceté, alors qu'une colère peut s'exprimer avec bienveillance et assertivité, c'est-à-dire en défendant ses droits sans empiéter sur ceux des autres.

Pour remédier à cet état de fait en s'attaquant à la racine de la difficulté, voici nos propositions.

- À partir de la classe de seconde, donner aux adolescents des cours de psychologie élémentaire.
En effet, à qui d'entre nous a-t-il été donné, durant sa scolarité ou même en famille, l'enseignement que son propre système de valeurs, sa propre vision du monde, sa propre manière de réagir aux événements, ne sont pas partagés par tous et que l'autre est fondamentalement différent de nous-même ? Afin de donner aux adolescents une grille de lecture adaptée, parmi les approches possibles, celle des cinq structures de l'ego de Reich est simple et performante. L'analyse transactionnelle, plus schématique et s'intéressant aux effets plutôt qu'aux causes, peut s'avérer complémentaire

**Comprendre le profil psychologique de l'autre
est une manière de mieux se comporter vis-à-vis de lui, de ne pas le juger
et de ne pas vouloir le faire se plier aux exigences de notre propre schéma mental.**

- Enseigner dès l'école primaire la communication non-violente (CNV)
La CNV permet de contenir l'expression de la violence, de vivre plus sereinement les conflits, en entraînant notre esprit à considérer différemment ce qui se passe en cas de tension avec l'autre. C'est non seulement un outil relationnel performant, fiable et pertinent dans la gestion de nos relations à l'autre, mais c'est aussi un outil de connaissance de soi, de discernement, d'élargissement du champ de compréhension de ce qui se passe autour de nous dans un contexte d'échanges sociaux. Via un apprentissage de la CNV et à un entraînement à l'utiliser, l'enfant acquiert tôt un outil permettant de vivre sereinement les conflits.

**Maria Montessori, créatrice des écoles portant son nom, affirmait :
« Si on élevait les enfants autrement, le monde changerait. »**

- Créer des espaces de parole collectifs permettant l'expression des jeunes sur leurs questions existentielles, animés par de jeunes professionnels dotés d'un matériau audiovisuel non normatif, à l'image de l'initiative lancée par l'APSN, Centre de ressources départemental de la prévention spécialisée du Nord

Les jeunes ont grand besoin de trouver des espaces où déposer les questions existentielles fortes qui leur traversent l'esprit. L'évolution récente de l'actualité précipite les choses, impliquant chez certains un malaise identitaire profond, voire un rapport conflictuel avec l'État. Seuls face à une absence de réponses, certains se tournent vers la religion, d'autres vers le groupe où ils vont le plus souvent trouver des réponses simplistes, manichéennes, liées à l'effet de groupe et à son poids, d'autres encore vers des réponses toutes faites qui entraînent souvent au rejet de l'autre.

- Renforcer le service civique et étudier l'opportunité et la possibilité de le rendre obligatoire, afin de permettre aux jeunes de rencontrer d'autres jeunes d'autres catégories sociales dans une organisation structurée, favorisant la reconnaissance de l'altérité

L'une des grandes difficultés rencontrées par une majorité des membres du corps social est la peur de l'autre, de ses comportements, de son jugement vis-à-vis de nous et, de manière plus générale, de l'inconnu qu'il représente, surtout lorsqu'il appartient à une catégorie sociale très différente de la nôtre. Or nous évoluons en général dans une catégorie sociale déterminée dont nous sortons peu. Un service civique obligatoire peut remédier à cet état de fait. Il peut en outre permettre à de jeunes citoyens de milieux défavorisés de quitter l'univers de béton dans lequel ils sont, d'une certaine manière, prisonniers et de retrouver le contact avec la terre, la nature et les activités associées, ce qui peut puissamment contribuer à des changements d'attitude, via le ressourcement.

Richard Wilkinson estime que la principale cause de stress dans nos sociétés est liée à la crainte d'être évalué socialement.

- Généraliser la pratique de la médiation des conflits en milieu scolaire, de préférence par les pairs et à défaut par les adultes, en se basant sur l'acquis des associations qui la promeuvent

L'institution scolaire a toujours craint le conflit et impose à tous un contrôle social. Alors qu'une réponse trop ferme à la violence ne fait que légitimer la violence initiale, la médiation scolaire réintroduit le conflit comme élément normal et fondateur de la vie collective et non comme une menace contre l'institution. Elle ne l'affronte pas comme un problème et le transforme en opportunité pédagogique, en apprentissage de la citoyenneté, en occasion de diffuser une culture de tolérance et de respect. Cette éducation à la non-violence prépare les jeunes à une vie d'adultes responsables, dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

Alors que la punition impose une souffrance pour expier la transgression et « le mal », les pratiques restauratives font émerger la nécessité d'agir vers « le bien ».

Certains pays (Belgique, Argentine, Finlande) ont déjà instauré une politique nationale qui institutionnalise l'usage de la médiation scolaire, et des expérimentations se développent en France : *Génération médiateurs* à Paris, *Amélys* à Lyon, *Alternative médiation* à Bordeaux...

► FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DU PETIT ENFANT

Si l'environnement du très jeune enfant, pour diverses raisons, ne perçoit pas ou ne comprend pas les signaux qu'il émet pour exprimer ses besoins (de nourriture, de soins, mais aussi d'amour, d'attention, de fiabilité, de disponibilité, de continuité) et le laisse seul face à ses ressentis, la violence commence là. C'est seulement lorsqu'il grandit et parce qu'il a expérimenté que ses besoins sont satisfaits au bon moment et de façon régulière, que le petit enfant peut progressivement attendre quand un besoin se fait sentir car il comprend qu'il sera satisfait tôt ou tard. Si les parents sont démunis, s'ils ne sont pas en capacité de comprendre ce que vit leur enfant (pour différentes raisons, leur propre histoire de vie, leur situation de vie, etc.), cela impacte le développement affectif de l'enfant et son devenir, car il grandit dans une grande détresse qui aura des conséquences sur les relations qu'il développera plus tard avec les autres.

« Les profils des tueurs de Paris ont au moins deux choses en commun : une enfance placée sous le signe de la violence et de l'abandon affectif, et des comportements à risque qui les ont entraînés vers la marginalisation sociale, le crime et enfin le djihad. [...] S'ils ont choisi de se tourner vers une interprétation radicale de l'islam, c'est parce que celle-ci manifeste précisément l'avisement de l'être qu'ils éprouvaient et pourraient infliger à leur tour, dans une dernière excitation mortifère : semer l'épouvante comme ils ont eux-mêmes été terrifiés, refuser à l'autre le droit d'exister, annihiler la Vie là où la leur a aussi été sacrifiée. »

Marc-André Cotton, « Choc des civilisations » ou séquelles d'un rapport destructeur à l'enfant ?
Revue Peps n° 10 (hiver 2015)

Lorsque l'école tente de l'éduquer au vivre ensemble, l'enfant ne peut guère adhérer car ce qui lui est proposé va à l'encontre de sa seule manière de signifier qu'il ne va pas bien. Et quand un professeur se retrouve avec plusieurs élèves perturbant sa classe, il a davantage de difficultés à s'ouvrir à eux et à se montrer bienveillant. Certains de ces enfants peuvent même se montrer violents envers l'adulte car, n'ayant plus de repères, ils vont mal et le font savoir, tout en étant les premiers à souffrir de leur comportement.

Un enfant difficile est un enfant qui souffre.

- Assurer qu'il y ait suffisamment de personnel formé (des psychologues notamment) en maternité afin d'observer, dès la naissance, comment l'interaction entre parents et enfants se met en place. Il s'agit de rendre possibles des consultations et des temps d'observation et de garder la mère plus longtemps

Lorsqu'une mère est en difficulté devant sa nouvelle situation, il faut l'aider à saisir pour quelles raisons et d'autre part à développer ses compétences de mère, à lui donner confiance dans ce qu'elle fait. Ceci s'applique aussi pour le père, et il convient de prendre particulièrement en compte les cas où ce dernier est parti avant la naissance, ainsi que ceux où il est physiquement présent mais psychologiquement absent.

- Dans les premiers temps de l'arrivée du nouveau-né, généraliser les visites de sages-femmes à domicile pour aider les parents

Ce service existe aujourd'hui, mais de manière embryonnaire, et il est limité à une seule visite, une seconde pouvant dans certains cas être planifiée. Il est essentiel de le généraliser parce que, quand le parent se sent complètement démuné par exemple face à un enfant qu'il ne parvient pas à calmer et que cela résonne douloureusement avec sa propre histoire, il peut perdre pied et devenir violent.

Nos propositions complètent celles du collectif *ALERTE* regroupant 38 fédérations et associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et celles de l'*Union nationale des associations familiales* (UNAF) :

- Au travers d'une loi cadre pour la petite enfance, garantir la protection et l'éducation de tous les enfants, notamment ceux issus des familles les plus vulnérables, et ce depuis leur plus jeune âge. Pour cela, il est nécessaire de passer un cap dans le développement de l'accueil du jeune enfant en levant les incohérences et les obstacles inhérents au système actuel
- Consolider la PMI (protection maternelle et infantile) en assurant une relation de proximité avec les familles, un maillage serré du territoire, un accueil inconditionnel et gratuit et une polyvalence des professionnels
- Favoriser la création de places dans les établissements d'accueil du jeune enfant par la poursuite de l'investissement, l'assouplissement des normes, le renforcement de l'accompagnement par les CAF, le soutien aux crèches associatives non lucratives
- Lever le gel de l'évolution de l'allocation de base de la PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) ; poursuivre la revalorisation de l'allocation de soutien familial et du complément familial pour réduire le taux de pauvreté des enfants et des familles monoparentales
- Développer les programmes de soutien à la parentalité ; faciliter le recours à un assistant maternel : tiers payant pour les familles modestes, chèque emploi service, meilleur accompagnement des parents employeurs, développement des crèches familiales et des relais d'assistants maternels
- Assurer aux divers intervenants une meilleure connaissance de la précarité et des réalités vécues par les familles
- Mettre en œuvre des schémas départementaux des services aux familles, en particulier dans l'objectif d'un accompagnement global des familles et d'une coordination effective des différents dispositifs

► **Collectif ALERTE :**

<http://reflexehandicap.blogs.apf.asso.fr/media/00/00/2668531642.pdf>

► **Union nationale des associations familiales (UNAF) :**

<http://www.unaf.fr/spip.php?rubrique1761>

► FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Nous faisons nôtres les propositions suivantes du collectif *ALERTE* :

- En âge scolaire, une priorité : la lutte contre le décrochage scolaire, prévention d'une inégalité, pour donner des chances égales à tous les enfants
- À l'âge de la prise d'autonomie, permettre l'accès à une information adaptée et à leurs droits, trop souvent ignorés. Les aider à construire des relations sociales « insérantes »
- À l'entrée dans le monde du travail, conforter les dispositifs spécifiques, garantie Jeunes, ÉPIDE, E2C, écoles de production, et accorder une attention particulière aux jeunes les plus vulnérables. En particulier les sortants de la Protection de l'enfance et les mineurs non-accompagnés
- Conforter l'entreprise dans son rôle d'insertion, en accueillant des jeunes sortant de formation

Par ailleurs, nous reprenons les mesures mises en place avec succès par l'Islande pour faire décroître les diverses addictions chez les grands enfants et les adolescents, qui permettent également une meilleure insertion dans le corps social :

- Renforcer les liens entre les parents et l'école, via des réunions au minimum bimensuelles de représentations de parents, allant bien au-delà, en nombre et en compétences, des délégations actuelles
- Assurer un gros effort budgétaire pour les activités sportives et culturelles : augmenter le financement public pour les pratiques sportives encadrées, la musique, l'art, la danse et autres clubs ; donner aux enfants issus de familles à faible revenu une aide complémentaire leur permettant de prendre part à ces activités, sous la forme d'une carte de loisirs

► PRÉVENIR LA MALTRAITANCE

Mettre en place un programme institutionnel de prévention de la maltraitance, incluant la mise à disposition de différents supports à l'usage des enfants, des adolescents, des parents et des formateurs, ainsi que le lancement de campagnes grand public. Un excellent exemple est donné par *Yapaka*, programme de prévention de la maltraitance à l'initiative du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique.

► APAISER LE MONDE SCOLAIRE

Proposer des séances de supervision, c'est-à-dire d'analyse des pratiques des professeurs souvent dépassés par les enfants difficiles qu'ils rencontrent et qui perturbent la classe. De nombreux dispositifs d'aide aux professeurs face aux enfants en difficulté existent, mais la supervision n'en fait pas partie. Il arrive qu'un professeur d'école maternelle se mette en arrêt maladie parce qu'un enfant difficile l'a poussé à bout. C'est dommageable pour l'enfant qui est déjà dans la toute-puissance et qui s'y voit confirmé, pouvant en ressentir de la culpabilité qui va s'exprimer non pas dans la reconnaissance de ce qu'il a provoqué mais par encore plus d'agressivité projetée à l'extérieur, et qui se retrouve une nouvelle fois face à un adulte qui ne tient pas la route, augmentant son sentiment d'insécurité.

Donner dans la formation des professeurs et des directeurs d'établissements davantage de place à la psychologie et à la connaissance du développement affectif de l'enfant.

Dès l'école primaire et durant toute la scolarité jusqu'au bac, démarrer chaque journée d'école par une discipline d'apaisement mental et d'éveil corporel : yoga, gymnastique chinoise (qi gong), méditation... Elles sont un excellent moyen, en début de journée, de faciliter le passage des enfants en mode apprentissage, surtout lorsque, comme dans beaucoup de familles, la journée commence par : « Réveille-toi ! Habille-toi ! On est en retard ! Vite ! ». Pratiqués avec régularité dès l'école primaire, de tels sas peuvent contribuer avec efficacité à améliorer non seulement les résultats scolaires, mais aussi les rapports interpersonnels tant entre les enfants qu'entre les enfants et leurs enseignants. En effet, ils sont réparateurs d'une part des inégalités sociologiques liées aux conditions de travail à la maison, d'autre part des handicaps psychomoteurs (liés eux-mêmes aux inégalités sociologiques), environ 10 % des élèves présentant une hypoprosexie (insuffisance d'attention) et une hyperactivité.

Toutes ces disciplines permettent de faire baisser le taux de cortisol (l'hormone dite « du stress ») et de déclencher la sécrétion d'ocytocine (l'hormone dite « du bonheur ») et d'endorphines.

Le Kindness curriculum aux États-Unis et la Value-Based Education au Royaume-Uni (présente dans 10 % des écoles) sont deux types d'interventions efficaces qui pourraient être prises comme base de réflexion.

Mettre en place un programme national d'orchestres pour la jeunesse, sur le modèle du *El Sistema* vénézuélien, non sur la base de projets spécifiques comme aujourd'hui mais systématiquement. Depuis une petite quarantaine d'années, *El Sistema* (dont l'UNESCO reconnaît les mérites) utilise avec succès la pratique orchestrale symphonique pour la formation des enfants des milieux défavorisés, la réadaptation et la prévention des comportements criminels. Une expérience est en cours à Pau, nommée, par référence à l'institution vénézuélienne, *El Camino* : ses retombées sont très positives.

L'Inter-American Development Bank, pesant les avantages tels un fléchissement des taux de décrochement scolaire et une baisse de la criminalité, a calculé que chaque dollar investi dans *El Sistema* permettrait de recueillir 1,7 dollar en dividendes sociaux.

Changer l'orientation de notre système scolaire, afin d'une part de favoriser également l'intelligence émotionnelle, l'intelligence intuitive, l'intelligence créative, l'expression de soi, la sensibilité, l'humain, l'émotionnel, le spirituel, le beau, d'autre part remplacer les situations systématiques de concurrence par un enseignement de la coopération et de la complémentarité.

Les chercheurs qui ont étudié les bushmen du Kalahari ont noté chez eux un « complexe d'humilité », chaque chasseur ne s'attribuant pas son succès mais l'attribuant au groupe, ce qui conduit à une absence de rivalité, donc à une absence de conflits.

► ACCOMPAGNER LE FRANCHISSEMENT DE DIFFICULTÉS FAMILIALES

Augmenter le nombre d'*Espaces Écoute Parents* (lieux accueillant les familles pour un accompagnement et un suivi thérapeutiques, mais aussi des parents, enfants, adolescents, séparément ou ensemble selon les cas), et apprendre aux intervenants des services sociaux à privilégier l'approche contextuelle.

Le premier but est d'aider les parents à se sentir plus compétents dans leur mission de parents, sans les culpabiliser ; un second but est d'aider les enfants et les adolescents à faire l'expérience d'un autre type de relation à l'adulte et à modifier leurs comportements difficiles, leur permettant de traverser cette période délicate de leur vie en famille tout en restaurant la confiance dans les relations.

Au-delà de la famille, il est possible d'amener les uns et les autres à sortir de spirales destructrices en comprenant les raisons de cette destructivité. C'est une manière d'aider les jeunes pétris de légitimité destructrice à ne pas se radicaliser... ou à sortir de cette radicalisation.

Par ailleurs, nous faisons nôtres ces propositions de l'*Union nationale des associations familiales* (UNAF) :

- Créer un site internet d'information sur les droits et devoirs selon les modes d'union, sur la prévention des séparations (conseil conjugal et familial) et sur des dispositifs d'accompagnement des parents séparés
- Organiser un service public de la médiation familiale et des espaces de rencontre afin d'assurer leur pérennité, *a fortiori* lorsque les recours à ces dispositifs sont ordonnés par le juge ; permettre aux enfants de garder un lien avec leurs parents, et aux parents d'exercer leur coparentalité
- Proposer un accompagnement budgétaire aux couples qui se séparent, par exemple dans le cadre des séances « *Être parent après la séparation* » liées à la garantie d'impayés des pensions alimentaires (GIPA), afin de prévenir les situations de surendettement
- Rétablir la place du juge dans les procédures de divorce et associer davantage l'enfant aux décisions qui le concernent

► STIMULER LA COHÉSION SOCIALE

Par le partage du temps de travail (cf. le livret thématique n° 6, « *Vers une politique socio-économique responsable pour un monde juste* ») et par une détection des décrochages scolaires précoces, redonner emploi, pouvoir d'achat et perspectives d'avenir à une partie de la population qui se sent abandonnée.

Renforcer les effectifs des éducateurs de jeunes pour stimuler l'engagement personnel sur le temps libéré par la semaine de quatre jours et accompagner les familles.

Selon un sondage Ipsos réalisé en 2010,
65 % des Français estiment que l'incivisme
a eu tendance à progresser ces dix dernières années.

Favoriser le développement de communautés citoyennes locales et la promotion d'activités qui créent du lien : associatives, sportives, culturelles ou citoyennes (cf. le livret thématique n° 9, « *Emploi digne pour tous, fin de la précarité, des inégalités et des discriminations* » au chapitre intitulé « *Agir en faveur de l'égalité du droit à la culture et au sport* »).

Lancer une campagne de communication visant à modifier le regard de la majorité du public sur les quartiers populaires, qui sont aussi des lieux de solidarité, de réussite, d'innovation et de création.

Renforcer la mixité sociale, à l'école, dans l'habitat, dans l'urbanisme, afin de casser la logique des ghettos de riches et de pauvres.

En outre, nous faisons nôtre cette proposition multiple du collectif *ALERTE* :

- Rendre effectif l'égal accès de tous aux vacances, temps de retrouvailles familiales
- Mobiliser les collectivités et les associations, les hébergeurs et les acteurs économiques pour la mise en œuvre de ce droit
- Impliquer le financement de la sécurité sociale pour l'exercice de ce droit pour les personnes âgées comme outil de prévention
- Améliorer la lisibilité des aides au départ en vacances comme outil d'inclusion sociale

► RESPECTER ET DÉLIMITER LES DROITS CULTURELS ET SPIRITUELS

Respecter les droits culturels qui garantissent à chacun la liberté de vivre son identité culturelle.

Instaurer des *Maisons des spiritualités* pour faire se rencontrer des personnes issues de différents univers culturels, ethniques, spirituels et religieux, ouvertes aux croyants, aux agnostiques et aux non-croyants.

Revenir à une stricte neutralité vis-à-vis des religions, essence de la loi de 1905.

Supprimer le concordat en vigueur en Alsace-Moselle et dans les territoires français d'Outre-mer concernés, car la laïcité s'impose à toutes et tous comme garante de l'équilibre entre les individus et la nation, comme une approche philosophique du vivre ensemble, fondamentalement humaniste et respectueuse de l'autre.

En Alsace-Moselle, ceci implique la suppression du financement public lié aux cultes,
le désengagement de l'État des facultés théologiques,
la suppression de l'enseignement religieux à l'école
ainsi que... la suppression officielle du délit de blasphème !

Encourager le respect de la laïcité dans l'entreprise, via des règlements intérieurs adaptés.

En septembre 2011, le Haut conseil à l'intégration faisait état de
« la gravité d'une situation à laquelle il convenait de remédier,
pour peu que l'on soit attaché à ce que les entreprises
ne se transforment pas en champs de bataille ».

Garantir par la loi l'égalité de traitement dans l'attribution des subventions culturelles, en empêchant que celles-ci fassent intervenir des critères ethnique ou religieux.

Agir au niveau gouvernemental pour bien dissocier les mesures anti-terroristes des éventuelles mesures visant à réguler le culte musulman.